

Choix d'université

Par **acolin**, le **11/07/2021** à **20:42**

Bonjour, j'ai un choix à faire et j'ai besoin d'un conseil ! Je voudrais être notaire et j'ai été acceptée dans deux universités, l'une est à Lyon et elle propose un programme international minerve en droit et l'autre est à tours et propose une double licence en droit et langues étrangères appliquées au droit. Laquelle est la plus adaptée pour le métier que je souhaite faire ? Merci de votre réponse.

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/07/2021** à **11:35**

Bonjour

Ni l'une ni l'autre si vous souhaitez exercer en France.

Le mieux est de vous inscrire dans une licence de droit "classique".

Pour ce qui est du choix de la fac, pour l'instant le mieux est de choisir celle qui vous fera dépenser le moins de frais (déplacement, logement)

Arrivé en L3, il faudra s'intéresser aux Masters proposés, mais vous n'y êtes pas encore.

Il est d'ailleurs possible que vous changiez de projet au cours de vos études.

Au risque de me faire traiter de radoteur pour le Staff ?, je vais encore citer l'exemple d'un ami qui en première année avait l'ambition d'être notaire. Mais ça c'était avant qu'il ne découvre le droit de l'environnement qui est devenu sa passion. Aujourd'hui il est juriste dans une association.